

<http://clg-clery-saint-andre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1094>



Facture restauration 1er trimestre 2023-2024

- Restauration -



Date de mise en ligne : vendredi 13 octobre 2023

Copyright © Collège Jacques de Tristan - Cléry St André - Tous droits
réservés

Les factures de restauration du 1er trimestre (septembre-décembre) 2023-2024 ont été envoyées par mail par l'agence comptable ou par voie postale ce jour par le collègue.

Rappel :

Campagne de bourse jusqu'au **jeudi 19 octobre 2023** (dépôt du dossier) - les pièces complémentaires peuvent être déposées **jusqu'au 31 janvier 2024**.

Pour les élèves externes, la bourse sera versée à la fin du 1er trimestre.

Pour les élèves demi-pensionnaires, la bourse sera déduite de la facture de restauration.

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à demander un dossier de fonds social auprès de Mme Dia, Adjointe gestionnaire.